

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 28 janvier 2021 à 20 heures 00, à la Cafétaria du Centre sportif de Florenville ainsi qu'en distanciel par lien numérique pour les Conseillers et le public**

Présentiel du Collège aux conditions suivantes :

-Respect des distances sociales,

-Désinfection obligatoire des mains à l'entrée

-Port du masque si les distanciations sociales ne peuvent être respectées.

CONVOCAION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Prestation de serment du Directeur financier
2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 17 décembre 2020 et du 7 janvier 2021
3. Nouveau Délégué communal au sein de l'AG de l'Agence de Développement Local (ADL) - Désignation
4. Nouveau Délégué communal à la Maison du Tourisme de Gaume - Désignation
5. Nouveau Délégué communal au sein du C.A. et de l'AG de la SCRL « La Maison Virtonaise » - Désignation
6. Nouveau Délégué communal au sein du CA et de l'AG de la SCRL La Terrienne du Luxembourg - Désignation
7. Nouveau Délégué communal au sein du CA et de l'AG de l'ASBL Logésud - Désignation
8. Nouveau Délégué communal à la Bibliothèque Publique de Florenville - Désignation
9. Représentant communal à la zone de secours Luxembourg - Désignation
10. Représentant communal au Comité de concertation Commune/CPAS - Désignation
11. Représentants communaux au Comité de Concertation syndicale - Désignation
12. Représentants du P.O. au sein de la Commission Paritaire Locale (CoPaLoc) - Désignation

13. Représentant au sein du C.A. et de l'AG de l'ASBL « Les Plus Beaux Villages de Wallonie » - Désignation
14. Commission locale de Développement rural - Modification du quart communal
15. Logement communal Place du Centenaire, 6 - 6820 Sainte-Cécile - Décision d'attribution - Conclusion bail au 01.02.21
16. Appel à Projet Commune Pilote Wallonie Cyclable - Ratification candidature
17. Dénomination nouvelle voirie à Florenville - Rue Notre-Dame des Orphelins
18. Règlement complémentaire de Circulation Routière - Rue de Muno à Sainte-Cécile - Adoption
19. Règlement complémentaire de Circulation Routière - Rue des Otages à Fontenoille -Adoption
20. Règlement complémentaire de Circulation Routière - Rue de Chassepierre à Sainte-Cécile -Adoption
21. Ruines de l'Abbaye d'Orval - Restauration des dalles funéraires - Octroi Intervention communale
22. Devis forestier N°1345/2021- Approbation
23. Fixation des conditions d'engagement d'un agent administratif à temps plein à titre contractuel (h/f) – niveau A1 - Gestionnaire des Ressources Humaines

Communication(s)

24. Communication décision de Tutelle - Redevances ATL
25. Communication décision de Tutelle - Redevance mise à disposition barrière Nadar et/ou matériel de signalisation

Par le Collège,

La Directrice Générale,

La Bourgmestre,

Réjane STRUELENS

Caroline GODFRIN